

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : A ROUBAIX, 22 boulevard du Journal, rue Main, 1, à Lille, chez M. Béghin, libraire rue Grande-Chaussée; à Paris, chez MM. Havas, Laflotte-Bellier, & Cie place de la Bourse, 8; à Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

BUREAUX : RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES: 20 centimes la ligne. RÉCLAMES: 25 centimes. — On traite à forfait.

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 15, 7 02, 8 47, 9 47, 11 37, m., 12 24, 1 56, 3 39, 5 11, 6 45, 7 33, 8 32, 9 33, 11 11, s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 49, 4 58, 5 38, 8 13, 10 22, 11 26, s. Lille à Roubaix, 5 20, 6 55, 8 25, 9 55, 11 05, 12 51, s. Lille à Valenciennes, 5 20, 6 55, 8 25, 9 55, 11 05, 12 51, s. Valenciennes à Lille, 6 35, 7 50, 9 22, 11 10, 11 57, 3 13, 4 42, 5 49, 7 02, 9 0

BOURSE DE PARIS	
DU 31 DÉCEMBRE	
3 0/0	58 30
4 1/2	84 00
Emprunt 1872 (5 0/0)	93 40
Emprunt 1871	93 40
DU 2 JANVIER	
3 0/0	58 30
4 1/2	83 75
Emprunt 1872 (5 0/0)	93 15
Emprunt 1871	93 20

ROUBAIX, 2 JANVIER 1874

BULLETIN DU JOUR

Notre devoir est de renseigner nos lecteurs sur tous les incidents de la politique générale. Aussi ne pouvons-nous passer sous silence les rumeurs encore confuses que l'on répand à propos des rapports de la France et de l'Italie.

Le gouvernement du Quirinal aurait, dit-on, la velléité de soulever des difficultés diplomatiques au sujet de la présence dans les eaux de Civitta-Vecchia de l'*Orénoque*, le navire chargé de protéger, dans des circonstances déterminées, les intérêts français et catholiques et d'assurer, si besoin était, la sûreté personnelle du Saint-Père.

Des journaux étrangers ont déjà mentionné ce bruit, qu'il ne faut accueillir qu'avec réserve, et un correspondant du *Précurseur d'Anvers*, feuille anti-catholique, écrit de Paris :

« Les gens ne manqueraient pas de voir dans cette affaire, si brusquement suscitée, une intrigue à laquelle M. de Bismarck n'est pas étranger. Ceux qui connaissent les usages diplomatiques savent qu'un pays ne formule une réclamation qu'avec l'intention préconçue de ne pas se résigner absolument devant un refus formel. Si donc il est vrai que M. de Nigra ait fait cette démarche, c'est que son gouvernement s'est assuré d'avance qu'une suite favorable y sera donnée dès qu'il possédera des moyens d'arriver à ses vues d'une autre façon. Je n'ose pas trop m'aventurer sur le terrain. Ce qu'on apprend est encore si vague qu'émettre un jugement serait téméraire. »

On voit qu'il ne s'agit encore ici que de raconter de journaux auxquels il ne faut pas attacher d'importance exagérée.

Dans sa dernière séance l'Assemblée nationale, après des observations de MM. Raudot, Léon Say et une réponse de M. Magne, ministre des finances, a adopté par 391 voix contre 264 l'élévation des droits sur les boissons.

La discussion s'est engagée ensuite sur l'article 18 concernant la taxe des huiles. Cet article a été adopté par 402 voix contre 231. Un amendement de MM. Rouvier et Bergondi demandant de réduire de moitié les nouvelles taxes sur les huiles du midi a été rejeté. L'article 19 a été adopté avec un amendement de M. Picéou tendant à accorder aux villes le droit d'abonnement. L'article 20 relatif à la sanction pénale des dispositions précédentes a été voté ainsi que l'ensemble de la loi.

A propos de la fixation de l'ordre du

jour, un débat s'est engagé. Il a été décidé que la rentrée de l'Assemblée aurait lieu le jeudi 8 janvier et que la discussion de la loi sur les maires viendrait avant celle des impôts contestés.

La France devant l'étranger.

Une correspondance adressée de Bruxelles à un journal anglais *The Hour*, et qui a produit une vive impression dans le monde politique, résumait, il y a quelques jours, d'une manière remarquable la situation de la France vis-à-vis de l'étranger.

L'écrivain anglais, après avoir rappelé que l'Angleterre a semblé jusqu'à ce jour voir avec satisfaction le succès de la Prusse, à cause de la conformité des croyances religieuses, continue en ces termes :

« Ni la cause de la liberté, ni la cause du christianisme, ni la cause de l'indépendance des nations ne sont en question : toutes ces choses sont des masques sous lesquels se débrouillent les ambitions de prééminence, de domination et d'intérêts nouveaux à substituer aux intérêts anciens.

« Dans ce grand conflit, la France, si réduite qu'elle soit, est un obstacle : il faut la réduire encore. On la croyait épuisée de sang et d'argent : l'argent n'a pas manqué, le sang versé se féconde. Si on laisse dix ans à la France pour se reposer, elle deviendra de nouveau le pivot de l'équilibre continental, et toute l'œuvre de domination si bien préparée pourra s'évanouir. Retrouvant un gouvernement stable et héréditaire, elle retrouverait des alliances : c'est pour cela que vous avez vu l'opinion, en Allemagne et en Italie, s'élever si vivement contre la restauration monarchique en France, et finalement employer tous les moyens pour la faire échouer.

« Naturellement, l'esprit révolutionnaire, qui s'étend en France à la faveur des vices de la nation, faisait cause commune avec l'étranger. Cet esprit révolutionnaire n'est pas très-éclairé, et il n'a l'amour du pays qu'à ses heures, quand cet amour se confond avec les satisfactions politiques.

« Il se trouve donc qu'en France le parti radical est le plus utile et le plus fervent auxiliaire de la politique de l'étranger, de l'ennemi qui prépare l'amoindrissement irréparable du pays.

« Lui aussi, et plus que nous encore, est aveuglé par ses passions anti-catholiques; il sacrifie son patriotisme à de puériles alarmes ou à une haine stérile et sans but. Les journaux démocratiques de France sont pleins de ces terreurs affectées ou déraisonnables; il n'y a pas de jour qu'ils ne disent que pour éviter les conflits il faut que la politique française se plie à toutes les exigences, que plutôt que d'entrer en lutte il faut immoler les intérêts religieux d'une portion considérable de la nation et faciliter les entreprises de l'adversaire au lieu de les contrarier.

« En un mot, ce qu'ils demandent, c'est une véritable alliance morale avec la politique germano-italique pour l'aider à établir sa domination sur l'Europe et à extirper tout ce qui lui offre encore de la résistance.

« Cette singulière conduite, étrange surtout chez des hommes qui font sonner bien haut leur amour pour leur pays, est un motif de confiance dans la réussite de leurs projets chez les gouvernements de Berlin et de Rome, mais elle a aussi pour effet d'éveiller en France des passions contraires dont on ne peut pas dire qu'elles soient

issues de la prudence. Sous la menace de l'esprit anti-religieux, les ardeurs religieuses se sont éveillées; on a fait d'abord la campagne des pèlerinages, où le patriotisme se confondait avec la religion dans une tendance très-accusée de réaction politique; puis sont venus les mandements des évêques qui ont fait autant de blessures au gouvernement d'Italie et au gouvernement allemand. Les myrmidons de l'Europe s'en sont mêlés; la Suisse, qui se dit pays de liberté, s'est montrée pays d'intolérance, et les évêques chassés ont, du territoire voisin, élevé des voix qu'on a trouvées maisonnantes.

« Le Souverain-Pontife a écrit des encycliques que le cabinet italien a défendu de publier, et ainsi s'est manifestée dans tout son éclat cette incompatibilité d'un pouvoir spirituel sans limites à côté d'un pouvoir politique tout puissant. Enfin, pour ce qui touche à la France, elle est devenue comme le dernier refuge des défenseurs de l'indépendance religieuse sur le continent, en même temps que le dernier foyer de résistance contre la domination germanique. C'est un phénomène du moyen-âge qui se renouvelle, avec les différences qu'y ont apportées les mœurs, les sciences, le nouvel art militaire et le nouvel art politique. Est-il surprenant que la victime promise à cette domination pousse par moments un cri et s'efforce d'échapper au sort qu'on lui prépare ?

« Si intempestive qu'elle paraisse, l'interpellation projetée devant l'Assemblée française par le général Du Temple est un symptôme aigu de ce malaise. Le sentiment qu'elle laisse voir est entré profondément dans plus d'une conscience.

« Il en coûtait à M. Thiers de ne pouvoir donner satisfaction à ce sentiment, et l'ancien président attendait du temps et des circonstances ce que la force en ce moment ne pouvait lui donner. Le gouvernement actuel ne pense pas différemment; il a rappelé de Rome M. Fournier, mais il lui a donné pour successeur M. de Noailles, qui n'est pas pour porter ombrage au Quirinal. M. Fournier avait su plaire en tout concédant; M. de Noailles saura ne pas déplaire en ne retirant rien. Mais on peut dire que ce qui imprime le mouvement à la force des choses passera par-dessus sa tête, comme il passe par-dessus la tête du gouvernement français lui-même.

« L'impulsion qui pousse l'Italie vient de loin et celle qui pousse les intérêts moraux de la France vient de plus loin encore. Il y a, d'une part, force voulue, et, d'autre part, force irrésistible et latente. Un prétexte est facile à trouver, un motif même peut naître. Qui pourra empêcher le gouvernement italien de donner à une prétention bénigne un tour agressif, s'il sent ses possessions garanties par la plus formidable puissance militaire du continent, et l'atavisme ou l'esprit anti-religieux, en l'unissant aux ennemis du pays, a conduit une notable partie de l'opinion en France, permettra-t-il au gouvernement français d'obéir aux commandements de la prudence ? »

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 31 décembre 1873.

Dans le monde politique, on a beaucoup remarqué l'article publié, hier soir, par le *Journal de Paris*, qui est considéré comme un manifeste du centre droit. Il indique clairement la politique adoptée par les ducs de Broglie et Decazes et qui ne laissera passer aucune attaque contre les 7 années de pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon. Le

Journal de Paris affirme que les membres du centre droit, en votant les 7 années, ont été sincères avec le maréchal Mac-Mahon, sincères avec le pays, sincères avec eux-mêmes, et qu'ils n'ont point fait de restrictions mentales. L'organe du centre droit donne bien aisément à son parti le privilège de la bonne foi. Plusieurs des principaux membres de la droite et même de l'extrême droite ont eu occasion d'expliquer leur vote en faveur des 7 années de prorogation, et tous l'ont fait sans aucune restriction mentale, décidés à soutenir avec loyauté le pouvoir du Maréchal-Président, pendant les 7 années qui lui ont été accordées.

Mais si les circonstances venaient à rendre les pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon vacants, soit par démission, soit par la mort, il est bien évident que les membres de la droite et de l'extrême droite qui ont voté la prorogation reprendraient toute leur liberté d'action pour le rétablissement de la monarchie.

Les organes du centre droit peuvent voir maintenant que la prorogation n'a pas produit pour le pays tous les bienfaits attendus, la confiance et la prospérité sont loin d'être rétablies, les journaux officieux eux-mêmes sont obligés de constater que les affaires sont bien loin de reprendre. À Paris, les bureaux de bienfaisance signalent une grande misère dans la population ouvrière.

Les nouveaux impôts que la nécessité oblige l'Assemblée à voter, ne contribueront pas à faciliter la reprise des affaires. D'après l'exposé des orateurs qui ont pris part à la discussion du budget, nous devons nous attendre à voir se représenter tous les ans la dépense de 173 millions imputés en 1874 sur le compte de liquidation, et à laquelle on fait face cette année avec le reliquat de nos derniers grands emprunts. Or, comme le budget de liquidation a un actif très réduit, cette dépense de 173 millions viendrait porter si ce n'est en 1875, du moins en 1876 et 1877, sur le budget ordinaire, et il y faudra faire face avec le produit des impôts.

Est-il vrai que les dépenses des ministères doivent se trouver accrues dans les prochains exercices, en 1876 ou en 1877, si ce n'est en 1875, d'une somme d'environ 200 millions ? On estime à 1 milliard ou 1 milliard 300 millions la somme nécessaire pour mettre notre matériel et nos approvisionnements de guerre dans une situation respectable.

On annonce que le ministère de la justice prépare un mouvement dans les fonctions de la haute magistrature.

La Commission des Beaux-Arts instituée récemment par M. de Fourton, vient de décider la suppression du Musée des Copies, musée dont la création était si chère à MM. Jules Simon et Thiers.

M. le maréchal de Mac-Mahon a reçu à l'occasion de la nouvelle année des félicitations des gouvernements Russe, Anglais, Belge et Suédois.

On a beaucoup parlé du départ le 1^{er} ou le 2 janvier, pour l'Angleterre, de notre nouvel ambassadeur, M. de La Rochefoucauld, duc de Bissaccia.

Nous croyons savoir que lord Granville viendra le recevoir à Southampton et le conduira aussitôt à Osborne, où il est invité à dîner chez la reine le 2 janvier.

Il est impossible d'accueillir plus gracieusement notre sympathique ambassadeur, qui est reçu ainsi même avant d'avoir présenté les lettres qui l'accréditent officiellement.

Le roi des Deux-Siciles vient passer l'hiver en France, près de Paris.

Discours de M. Baucarne-Leroux

Voici le discours prononcé dans la séance du 30 décembre, par M. Baucarne-Leroux, député du Nord :

M. Baucarne-Leroux. Messieurs, M. le président vous a donné lecture de l'amendement que j'ai eu l'honneur de déposer avec plusieurs de mes collègues. Cet amendement tend à supprimer les droits qui vous sont proposés sur les sucres et les huiles végétales, et à les remplacer par un impôt de 2 centimes par mètre cube de gaz consommés en France.

C'est la troisième fois, depuis deux ans, qu'on vient vous demander des augmentations d'impôts sur les sucres. La première fois, vous avez voté trois décimes représentant 37 millions de francs; la seconde fois, vous avez voté 2 décimes représentant plus de 20 millions; aujourd'hui on vient de nouveau frapper à la même source, on trouve que cet impôt sur le sucre a été pas assez élevé et on demande encore 7 millions, c'est-à-dire une demi-décime.

C'est donc un total de 64 millions de francs d'augmentation depuis deux ans sur la même matière, ce qui représente un droit de 100 p. 100 sur cette denrée alimentaire.

Je crois, messieurs, qu'il y a une mesure en toutes choses, et que, lorsqu'on vient à grever ainsi un produit, comme le sucre, qui est consommé par toutes les classes, il arrive que le prix augmente et que la consommation diminue. (C'est vrai!) Tel est, en effet, le résultat qui s'est produit pour les sucres. La preuve, c'est que depuis qu'on a mis des droits sur les sucres, la consommation, qui était en 1866, 1867 et 1868, en moyenne de 267 millions de kilogrammes, en 1869 de 279 millions de kilogrammes, et en 1871 de 283 millions de kilogrammes, s'est abaissée en 1872, après le vote de ces augmentations d'impôts, à 185 millions de kilogrammes.

En 1873, dans les dix premiers mois de l'année qui sont écoulés, la consommation a été de 202 millions de kilogrammes. En tenant compte des deux mois qui ne sont pas encore expirés, on arrive au chiffre de 248 millions de kilogrammes pour l'année 1873, c'est-à-dire à une diminution de 40 millions de kilogrammes. Voilà la situation aujourd'hui.

Mais il y a une autre conséquence qui résulte de l'exagération de cet impôt, c'est que, non-seulement vous atteignez un produit alimentaire consommé par toutes les classes de la société, les femmes, les enfants, les malades; mais aussi vous atteignez l'industrie sucrière elle-même. Il est un fait incontestable, c'est que depuis qu'on a mis des impôts si considérables, la betterave a diminué de valeur. Ainsi la betterave, qui était payée 21 et 22 fr. les 1,000 kilogram. il y a deux ans, ce qui était le prix régulier, a diminué depuis les nouveaux impôts de 3 fr. par 1,000 kilogram., c'est-à-dire que les prix sont tombés à 18 ou 19 fr.

Vous le voyez, la première conséquence qui résulte de ces augmentations d'impôts, c'est une perte pour l'agriculture qu'on peut évaluer à 120 fr. par hectare de betteraves plantées. (Très-bien à droite.) Je le répète, messieurs, le fait est incontestable, une perte de 150 francs par hectare sur une culture qui est très-répandue, c'est pour les cultivateurs qui, habituellement, se contentent de petits bénéfices, une perte très-importante.

L'industrie sucrière, depuis l'augmenta-

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 3 JANVIER 1874

LA FIANCÉE

DU MAITRE D'ÉCOLE

PAR HENRI CONSCIENCE

— C'est assez, dit le père, il n'en faut pas davantage, le reste s'arrangera tout seul. Le consentement réciproque est donné, je vais m'occuper du contrat. Nous battons le fer pendant qu'il est chaud. Venez, monsieur Stoop, nous allons arroser cela d'un bon verre de vin.

Mais Valentin ne paraissait nullement disposé à s'en aller. Il regarda avec pitié et les larmes aux yeux la pâle jeune fille qui semblait désespérée et qui se tordait les mains dans une étreinte convulsive.

— Venez, venez, répéta M. Minnens, en tirant Valentin par le bras et le traînant vers la porte, ne défaisons pas ce qui est fait et ne gâtons pas

les choses par une hésitation intempestive.

Tout à coup Hélène se leva, courut vers le jeune homme, lui prit les deux mains, le ramena au milieu de la chambre, et, le regardant avec des yeux qui exprimaient une ardente prière :

— Valentin, Valentin, dit-elle d'une voix étouffée, avez-vous oublié ce que j'ai fait pour vous ? Non, toute amitié pour moi n'est pas morte dans votre cœur; eh bien, je vous en supplie, payez-moi votre dette ! exigez de mon père qu'il me laisse seul avec vous, toute seule; je vous en saurai gré, je vous bénirai.

Epuisée par la surexcitation de ses nerfs, ébranlée peut-être par les gestes de son père, elle se laissa retomber sur sa chaise et attendit toute haletante l'effet de sa prière.

Valentin se retourna et dit d'une voix ferme au fabricant d'huile :

— Hélène a raison, monsieur Minnens, ce n'est pas ainsi qu'on peut décider de l'acte le plus important de la vie. Je vous en prie, accordez-moi un entretien avec votre fille. Peut-être réussirai-je à lui faire envisager ce mariage avec moins d'effroi.

Le fabricant tregpigna avec impatience et refusa en grognant d'accéder à ce désir.

— Vous m'avez mis dans une cruelle alternative, reprit Valentin; je fais la même chose si vous me refusez, je re-

tire mon consentement et je quitte votre maison pour toujours.

La mère Minnens essaya de calmer son mari et de lui faire comprendre que Valentin, par son éloquence, donnerait probablement une heureuse tournure à cette triste affaire. On ne pouvait pas, d'ailleurs, pensait-elle, être aussi implacable envers cette pauvre Hélène, on obtiendrait beaucoup plus d'elle par la douceur que par la violence et la brutalité.

— Soit, monsieur, dit le fabricant, nous allons vous laisser seuls; mais n'oubliez pas que vous êtes homme, et que la moindre faiblesse de votre part vous condamnera, ainsi que notre enfant, à un malheur éternel.

— Je ne l'oublierai pas, soyez sans inquiétude.

Les parents sortirent et fermèrent la porte derrière eux.

— Nous voilà seuls, mademoiselle, dit le jeune homme en s'approchant de la fenêtre. Vous avez l'air bien souffrant.

Hélène se jeta à genoux devant lui, leva ses mains tremblantes, et lui dit d'une voix qu'elle s'efforçait de contenir pour n'être pas entendue du dehors :

— O Valentin, ayez pitié de moi. Je suis la victime d'une contrainte cruelle. Ou vous a trompé; sans cela, vous que je croyais bon et généreux comme un ange, vous ne consentiriez pas à devenir le bourreau de la pauvre Hélène. Non,

vous ne serez pas sans pitié. Dès que vous saurez que ce mariage, auquel je suis contrainte par la force, peut me rendre malheureuse, vous le repoussez... Vous vous taisez ? Oh ! dites un mot, ne me laissez pas mourir à vos pieds d'effroi et de désespoir !

Le jeune homme fut obligé de rassembler ses forces pour retenir ses larmes. Il releva la jeune fille, la fit asseoir, et lui dit :

— Calmez-vous, je vous en prie, mademoiselle; parlons tranquillement. Votre vœu le plus ardent est donc toujours de devenir la femme de Casimir Steenput ? Pauvre enfant, ne savez-vous donc pas ce qu'il est ?

— Je le sais, Valentin; c'est un malheureux jeune homme qui s'est égaré faute de bons conseils. Son cœur est bon et généreux. Il se tuera de désespoir si je l'abandonne; il perdra son âme... mais je le sauverai. Et vous, Valentin, vous, mon ami, vous m'aidez, n'est-ce pas ?

Le jeune homme, ému d'une sincère et profonde pitié, lui prit la main. Elle ne la retira point.

— Ecoutez-moi un instant à votre tour, dit-il. J'ai besoin de me disculper à vos yeux. La démarche que j'ai faite auprès de vous aujourd'hui doit vous paraître hardie et ambigueuse : il faut qu'il y ait une raison puissante pour que moi, qui jusqu'aujourd'hui ai tremblé devant vous, Hélène, comme un enfant craintif, j'aie le courage d'oser

vous dire : Soyez la femme d'un homme aussi laid que moi. Mais le respect même, la reconnaissance, l'intérêt de votre bonheur, me donnent cette hardiesse extrême. Casimir Steenput vous a mis un bandeau sur les yeux. Ses flatteries, son langage insinuant vous ont ensorcelé, son unique but est de posséder la fortune de vos parents pour la dissiper dans la débauche. Si vous devenez sa femme, vous mènerez une vie de douleur et d'abandon. Je n'ai pas oublié quel inappréciable bienfait votre amitié a été pour le pauvre instituteur. Le sort qui vous menace m'effraye tant que j'offrirais volontiers ma vie pour détourner de vous cette malédiction. Votre père refuse de vous laisser entrer au couvent, il préférerait vous laisser épouser Casimir Steenput. Dans son angoisse, il est venu me conjurer de vous sauver; le seul moyen, le seul, c'est votre mariage avec moi. Je le déplore, mais il n'y a rien à faire, la fatalité commande, et elle est inflexible.

Vous pouvez m'accuser d'orgueil et repousser avec mépris la main d'un homme qui ne mérite peut-être pas un doux regard de vous; mais moi, obéissant au devoir et à la reconnaissance, je lutterai jusqu'à la fin pour vous défendre contre la fausseté et les convoitises de Casimir Steenput, et pour vous préserver d'un malheur irréparable.

Dès les premiers mots, la jeune fille déseillonnée avait retiré sa main. Elle le regardait d'un œil sévère, et peu à